

PROPOSITION ACTION DE FORMATION « ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE SUITE AU REFERENTIEL DEAP 2021 »

DUREE DE LA FORMATION

- + 21 heures réparties en 3 jours consécutifs

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- + Auxiliaire de puériculture diplômé avec un référentiel de formation antérieur à 2021 et exerçant en secteur hospitalier comme extra-hospitalier. Aucun pré-requis

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- + S'approprier les changements réglementaires en lien avec le métier d'auxiliaire de puériculture.
- + Exercer sa profession d'auxiliaire de puériculture dans un cadre juridique sécurisé.
- + Acquérir les savoirs et les savoir-faire en lien avec les référentiels de compétences et d'activité du métier d'auxiliaire de puériculture.

COMPETENCES VISEES

- + Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés lors de la réingénierie du référentiel de formation en 2021 dans la limite de son champ de compétences.
- + Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- + Mobiliser un raisonnement clinique adapté pour analyser les situations de soins.
- + Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement d'une personne.
- + Mettre en œuvre des actions de prévention adaptées et les évaluer.

MODALITES DE FORMATION

- + Lieu de formation : SaintSoFormation 10 place de la halle 01150 SAINTS SORLIN EN BUGEY
Ou
- + Sur site :
 - Frais de déplacement du formateur en supplément. (Nous consulter pour un devis)
 - Conditions nécessaires :
 - Mise à disposition d'une salle de formation avec tables, chaises, vidéoprojecteur, tableau ou paperboard
 - Mise à disposition d'un plateau technique (salle de travaux pratiques de soins avec lit médicalisé pour les ateliers)
 - Ouverture d'une session à partir de 6 stagiaires par groupe.

- + Dates proposées : A définir
- + Horaires de formation : 8h30-12h et 13h-16h30 en présentiel
- + Effectif : groupe de 6 personnes minimum à 10 personnes maximum
- + Tarif : 600 euros TTC par personne par session de formation

INTERVENANTS

Les équipes pédagogiques de Saint-So'Formation sont constituées de formateurs spécialisés dans les domaines de l'accompagnement et du soin. Ils sont issus de professions infirmière ou infirmière puéricultrice et interviennent au sein de l'IFAP ou de l'IFAS.

Ils ont développé une double expérience à la fois de formateur et de professionnel de terrain dans le secteur du sanitaire et du social.

La pratique professionnelle et leurs champs de compétences leur permettent une polyvalence d'intervention. Ils interviennent également dans l'accompagnement des apprenants AS et AP sur le terrain lors des visites de stage ce qui leur confère une connaissance des exigences et des attendus.

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Les modalités de formation et les méthodes pédagogiques s'attachent à développer chez l'apprenant des capacités d'initiative et d'anticipation visant à un exercice professionnel responsable.

Les dispositions pédagogiques s'articulent autour des connaissances théoriques de base, du développement des aptitudes professionnelles et de l'actualisation des savoirs et des pratiques, avec pour cela 3 axes de travail pour nos équipes :

- Valoriser les échanges de savoirs et d'expériences entre participants et formateurs,
- Utiliser la transférabilité des savoirs et des compétences,
- Favoriser une démarche réflexive.

Les méthodes pédagogiques mises en place (inductives, déductives, interactives,) tiennent compte de l'expérience des stagiaires en suscitant la transférabilité des savoirs et des compétences : « que puis-je tirer de cette expérience vécue ? ». Elles accompagnent et orientent le développement des compétences de chacun, une fois la situation analysée ensemble.

Les méthodes pédagogiques s'appuient sur des apports théoriques et méthodologiques, l'analyse des expériences, des jeux de rôle, des ateliers de pratiques simulées.

MODALITES D'EVALUATION

Une évaluation de positionnement est réalisée au début de la formation. Une évaluation formative sera effectuée en fin de formation : études de situation et évaluation des soins en pratique simulée.

Une attestation d'acquisition des compétences est délivrée si les évaluations des trois modules sont validées. En cas d'absence de validation, l'auxiliaire de puériculture se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION :

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

- ✚ Cadre juridique de l'exercice professionnel : le référentiel d'activité et de compétences de l'AP, évolution des missions et responsabilités de l'AP
- ✚ Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le nouveau référentiel
- ✚ Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état clinique de la personne : tension artérielle, pouls, périmètre crânien, pesée, taille, calcul de l'IMC, saturation en oxygène
- ✚ Identification d'une donnée anormale et d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'AP.
- ✚ Traçabilité des données et transmissions orales et écrites
- ✚ Le raisonnement clinique partagé

Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster

- ✚ Travaux pratiques :
 - Réalisation des soins autorisés par le nouveau référentiel en collaboration avec l'IDE et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation :
 - Recueil de la glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique
 - Changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
 - Pose de suppositoire d'aide à l'élimination
 - Application de crème et de pommade
 - Lavage oculaire et instillation de collyre
 - Montage, entretien du matériel et réalisation d'aspiration endo-trachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
 - Renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée
 - Recueil non-stérile d'urines hors sonde urinaire.

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

- ✚ Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne de l'enfant et de sa famille et transmettre les informations nécessaires dans le cadre de la collaboration pluriprofessionnelle.
- ✚ Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance pour l'enfant, pour sa famille et alerter
- ✚ Proposer des mesures de prévention dans son champ de compétences et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle et évaluer les mesures mises en œuvre.

CONTACT

Sylvie DELOFFRE, Responsable du centre de formation SAINTSOFORMATION
10 place de halle 01150 SAINT SORLIN EN BUGEY
sylviedeloffre@saintsoformation.org
04 74 35 98 27 ou 06 77 38 04 13